



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°19/031
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située route de la Chimie sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5102 et en vue de l'implantation d'une base vie de chantier.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société NORGAL, route de la Chimie – 76700 GONFREVILLE L'ORCHER, SIREN n° 777 344 623, est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société NORGAL ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-069 portant sur la dépendance susvisée le 23/08/2019.

Description de la dépendance : une parcelle de terrain d'une superficie de 1 150 m².
Durée de la convention : 9 mois environ à compter du 21/03/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **06/09/2019**